

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 38

Artikel: Le Jeûne, autrefois et aujourd'hui
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187138>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 : un an 4 fr. 50
 SUISSE six mois. . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux Postes ; — au magasin
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincei, à Lausanne ; — ou en
 s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. —
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
 La ligne ou son espace, 15 c.
 —
 Pour l'étranger, 20 cent.

Le Jeûne, autrefois et aujourd'hui.

Le but qu'on se proposa, en 1832, dans l'institution d'un *Jeûne fédéral*, était de remplacer, par une solennité unique, les nombreux jeûnes locaux qui se célébraient en Suisse à diverses époques, et de réunir ainsi le même jour, dans une fête d'actions de grâces, tous les enfants de la patrie. On pensa qu'en septembre, c'est-à-dire à l'époque de l'année où presque toutes les récoltes sont rentrées, où nous avons recueilli abondamment les fruits de la terre, nous pouvions bien, sans trop nous déranger, consacrer à Celui de qui nous tenons tout, un jour de prières et de remerciements.

L'idée était belle et fut généralement goûtée. Le peuple vaudois célébrait ce jour-là avec une dévotion particulière. « Dès 8 heures du matin », nous disait un bon vieillard, « commençait dans les temples la lecture de la Bible, alternant avec les sermons et le chant du psaume LI ; aucun ménage ne dinait avant 4 heures de l'après-midi ; chaque famille était représentée à l'église durant toute la journée ; on se relevait l'un l'autre, et ces intervalles étaient consacrés à de modestes repas dont le gâteau faisait les frais ; c'était le seul mets qu'on se permettait ce jour-là pendant le culte, qui commençait à 8 heures du matin et se continuait jusqu'à 4 heures.

Dans le Pays-d'Enhaut, notamment à Rossinières, le peuple allait encore plus loin ; après le culte, il se réunissait sur la terrasse de l'église, pour y chanter des psaumes jusqu'à la nuit.

A Lausanne, chacun rentrait chez soi pour passer le reste de la journée en famille. »

Mais les temps sont changés et rien de tout cela n'existe plus. Pourquoi donc le Conseil d'Etat adresse-t-il à ses administrés une exhortation si sérieuse, si grave, pour l'inviter à célébrer cette fête dans des sentiments de sincère piété?... Les choses se passent aujourd'hui de telle façon, que cet appel devient un non-sens. — De deux choses l'une : ou il faut le supprimer ou le faire respecter. Le bon Dieu aime la franchise, et une telle inconséquence ne peut guère lui être agréable.

Si les choses doivent continuer sur ce pied, il serait beaucoup plus logique de faire un mandement dans ce sens :

« Peuple vaudois, tu as maintenant terminé les grands travaux de la campagne ; tu as récolté tes champs fertiles ; tu n'as plus le souci du lendemain ; tu as suffisamment de pain pour l'hiver qui s'approche : réjouis-toi dans un jour de courses, de libations et de bonne chère !

« Puisse le ciel favoriser ce jeûne ; puisse le soleil resplendir sur tes ébats ! Fais ample provision de jambonneau, de saucisson, de cervelas et de pâtés Brney. Mange abondamment et bois de même !

« Oui, réjouis-toi, peuple chrétien. Le jeûne d'autrefois était l'apanage des vieilles femmes et des pauvres d'esprit, qui passaient cette joyeuse journée dans un culte sombre et mélancolique.

« Aujourd'hui, plus civilisés, plus instruits, nous avons d'autres aspirations : Le grand air, les longues et bruyantes promenades, les trains de plaisir, les bons repas, voilà le jeûne fédéral qu'il nous faut, le jeûne à la hauteur des circonstances et des besoins modernes. »

L. M.

La pluie, toujours la pluie !

Voilà le mot de chacun, celui qu'on échange avec toutes les personnes qu'on rencontre, celui qu'on prononce avec dépit, le matin en se réveillant, lorsqu'on entend les gouttes chassées par le vent contre la vitre, et que le jour ne vous arrive qu'à travers un ciel gris et triste.

Il a tant plu
 Qu'on ne sait plus
 Pendant quel mois il a le plus plu.
 Peu m'importe ; mais, au surplus,
 S'il eût moins plu,
 Ça m'eût plus plu.

Oh ! comme à la suite de ces interminables ondées, nous soupignons après un rayon de soleil, et comme il serait le bienvenu !... Les caractères doivent s'être considérablement assombris depuis quelque temps. Et que doivent devenir ceux qui, d'habitude déjà, ont l'humeur chagrine?... Je les plains sincèrement.

La statistique établit que les suicides augmentent sensiblement dans la saison chaude ; c'est inconcevable. Comprend-on l'être assez inconséquent pour se mettre la corde au cou ou se jeter à l'eau durant ces belles journées où tout sourit dans la nature et fait aimer la vie. Non. Après six semaines de pluies continuelles, un tel acte de désespoir serait déjà plus excusable.

Les nombreux proverbes auxquels la pluie a donné lieu, sont une preuve assez évidente de l'influence qu'elle a sur l'homme. On pourrait les citer par centaines ; mais nous nous bornerons à ces quelques exemples :

Parler de la pluie et du beau temps. Converser de choses indifférentes.